

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-906/SG/TP/P nommant un agent charge des encaissements et déclassements de la Régie des Eaux.

n° 70-906/SG/TP/P

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
1 août 1970

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1970

Date du numéro
25 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Prijac Jean-Pierre, chef du réseau de la Subdivision des Eaux, est nommé, pour compter du 16 juillet 1970, agent intermédiaire chargé des encaissements et décaissements de la Régie administrative de la distribution de l'eau à Djibouti et Arta, en remplacement de M Martini